



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions

OBJET : ORGANISATION DE DEJEUNERS
FESTIFS POUR LES RETRAITES VINCENNOIS

DÉCISION N° DM-CCAS-20-003
EN DATE DU 11 JUIN 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société ELYSEE RECEPTION, jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ELYSEE RECEPTION SARL, sise 67, rue Lafayette 77610 FONTENAY-TRESIGNY, représentée par Monsieur GERBET Antoine, Responsable commercial, l'accord-cadre relatif à l'organisation de déjeuners festifs pour les retraités Vincennois.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande, susceptible de varier dans la limite d'un montant annuel maximum de 45 000 € TTC.

La durée du marché est fixée à 6 mois, à compter de la notification.

Les prix du marché sont ceux figurant au bordereau des prix unitaires.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL